

Faillites, précarité et mépris : le cri d'alerte des pharmaciens



STOP

ما تقيش
المهنة ديالي



Éditorial



Revue de presse



Dates à retenir

ÉDITORIAL

Faillites, précarité et mépris : le cri d'alerte des pharmaciens

Par Abderrahim Derraji, Docteur en pharmacie

Il fut un temps où le pharmacien incarnait une figure stable du paysage médical : conseiller de proximité, garant de l'accès aux soins, pilier du système de santé. Mais aujourd'hui, cette profession essentielle, pourtant fragilisée, est à bout de souffle. Face à une crise persistante et à des promesses non tenues, les pharmaciens montent au créneau et réclament, une fois encore, des actions concrètes.



Le dernier épisode en date illustre parfaitement ce malaise profond. Conviés à une réunion par le directeur général de l'Agence marocaine des médicaments et des produits de santé, les représentants syndicaux des pharmaciens se sont vu imposer des entretiens séparés, alors même que les quatre organisations avaient travaillé de concert pour établir une liste commune de revendications et définir les mesures urgentes à mettre en place pour sauver la profession.

L'amertume est d'autant plus grande que des engagements avaient pourtant été pris par le ministère de la Santé, Khalid Aït Taleb. À la suite d'une grève nationale, un accord avait été signé entre la tutelle et les syndicats pour créer une commission mixte chargée d'étudier les revendications des pharmaciens. Un an plus tard, l'attente demeure, les promesses s'effacent et les difficultés s'aggravent. Pire encore, c'est la survie même de nombreuses pharmacies qui est en jeu. Selon les syndicats, près d'un tiers des officines sont au bord de la faillite, étranglées par des revenus en berne, un mode de rémunération obsolète, une dérégulation généralisée et l'absence totale de soutien institutionnel.

Au-delà du secteur lui-même, ce sont les patients qui, à terme, paieront le prix de cette crise. Une pharmacie qui ferme, c'est un accès aux soins compromis, une population plus vulnérable, une désertification médicale aggravée. Pourtant, au lieu de répondre aux inquiétudes des professionnels, l'inaction des autorités ne fait qu'alimenter la frustration et exacerber la colère.

Désormais, les syndicats exigent une intervention directe du Chef du gouvernement, Aziz Akhannouch. Leur objectif : remettre les discussions sur les rails avant que la crise ne s'enlise davantage. Mais si le silence persiste, la mobilisation reprendra, et avec elle, le spectre d'une contestation massive.

Les autorités ont un choix à faire : persister dans l'inaction et laisser la situation se détériorer, ou rouvrir le dialogue pour construire, ensemble, des solutions viables. Ce qui est certain, c'est que les pharmaciens ne peuvent plus attendre...

SIDA : Les populations clés menacées par l'interruption des services essentiels

Par Abderrahim Derraji, Docteur en pharmacie

Les avancées majeures des deux dernières décennies dans la lutte contre le VIH, les hépatites virales et les infections sexuellement transmissibles (IST) ont permis de sauver des millions de vies et d'éviter de nouvelles infections. Cela a été possible, en grande partie, grâce à l'aide et à la solidarité internationales. Malheureusement, des coupes budgétaires soudaines et des interruptions brutales de l'aide risquent de compromettre ces acquis et de mettre en danger les populations les plus vulnérables.

Comme le souligne l'OMS dans un communiqué daté du 27 février 2025, les effets de ces interruptions sont déjà visibles : suspension de la prophylaxie pré-exposition au VIH (PrEP), fermeture de centres de prévention et de dépistage, pénuries de personnel et d'équipements essentiels. Ce sont les populations clés - hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes, travailleurs du sexe, utilisateurs de drogues par voie intraveineuse et détenus - qui en subissent les conséquences les plus graves. En plus de les exposer à un risque accru d'infection et de décès, ces mesures alimentent la stigmatisation et les discriminations.

Face à cette situation alarmante, il est impératif de garantir un accès ininterrompu aux traitements et à des soins non discriminatoires. L'OMS recommande que toute personne vivant avec le VIH bénéficie d'un traitement antirétroviral dès le diagnostic, sans rupture d'approvisionnement, et dans un cadre favorisant la confiance et l'engagement dans les soins. Or, ces principes fondamentaux sont mis en péril par l'instabilité des financements et la fermeture de services essentiels.

La prévention doit également rester une priorité absolue. L'accès à des outils efficaces comme les préservatifs, le dépistage, la PrEP, la prophylaxie post-exposition (PEP) et les programmes de réduction des risques est indispensable. Ces mesures, dont l'efficacité est avérée, doivent être mises en œuvre dans un cadre dénué de discrimination pour pérenniser les progrès réalisés.

L'urgence est donc à la mise en place d'un financement national durable et de systèmes de santé intégrés. Seule une approche globale, associant les acteurs étatiques et internationaux, pourra prévenir une recrudescence du VIH et des IST. Il est de la responsabilité des gouvernements et des bailleurs de fonds de ne pas abandonner ces populations en première ligne. La lutte contre le VIH ne peut souffrir d'atermoiements : il en va de millions de vies et de décennies d'efforts qu'il est impensable de laisser s'effondrer.

Source : OMS





Face aux menaces de taxes, Eli Lilly renforce sa production aux États-Unis

Eli Lilly, laboratoire pharmaceutique américain, prévoit de construire quatre nouvelles usines aux États-Unis pour répondre à la demande croissante en traitements, notamment contre l'obésité.

Cette décision vise également à éviter d'éventuels droits de douane imposés par l'administration Trump sur les médicaments importés. L'investissement total du groupe dans les infrastructures américaines atteint désormais 50 milliards de dollars depuis 2020, contre 23 milliards auparavant.

Ces nouvelles installations, dont la localisation est encore en discussion avec plusieurs États, devraient employer plus de 3000 personnes et générer près de 10000 emplois durant leur construction. David Ricks, PDG d'Eli Lilly, justifie cet investissement par le potentiel des traitements en développement dans divers domaines tels que la cardiologie, l'oncologie, l'immunologie et la neuroscience.

Le dirigeant a affirmé sur CNBC que ces usines seraient des créations ex nihilo, destinées à accroître la production, les sites actuels fonctionnant déjà à pleine capacité. Il prévoit une augmentation de 60 % de la production du groupe au premier semestre par rapport à l'année précédente.

Eli Lilly, en pleine phase de croissance, assure que l'ouverture de ces nouveaux sites ne provoquera aucune fermeture d'usines ailleurs dans le monde.

Cette annonce intervient dans un contexte où le président américain menace d'instaurer une taxe de 25 % sur les médicaments importés.

Par ailleurs, David Ricks a souligné que la mise en service d'une usine nécessite généralement entre trois et cinq ans, en raison des démarches réglementaires et administratives. Toutefois, il espère un soutien de l'administration pour accélérer ce processus.

À terme, les États-Unis devraient ainsi devenir un exportateur de médicaments d'Eli Lilly, alors qu'ils sont actuellement importateurs.

Source: [tribune.fr](https://www.tribune.fr)

Codéine et tramadol : des ordonnances sécurisées obligatoires en France dès le 1^{er} mars

Depuis le 1^{er} mars, l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) a imposé l'utilisation d'ordonnances «sécurisées» pour la prescription de médicaments à base de codéine ou de tramadol.



Cette mesure vise à limiter les abus et falsifications liés à ces opioïdes.

Le tramadol est l'un des principaux antalgiques opioïdes prescrits en France. Bien qu'utilisé contre la douleur, il présente un risque élevé de dépendance. La codéine, également un opioïde, est prescrite pour la toux et la douleur modérée, mais peut entraîner une addiction en cas d'usage prolongé ou excessif.

Malgré l'obligation d'ordonnance pour ces traitements, des enquêtes ont révélé de nombreux cas de mésusage, de dépendance, de surdosage et de fraude par falsification d'ordonnances. Plusieurs mesures ont déjà été mises en place pour encadrer leur usage, mais le phénomène persiste.

Les nouvelles ordonnances sécurisées incluront plusieurs dispositifs infalsifiables :

- Des informations pré-imprimées en bleu permettant d'identifier le prescripteur,
- Un filigrane en forme de caducée,
- Des codes-barres anti-fraude,
- Un grammage minimum du papier fixé à 77 g/m²,
- Une écriture en toutes lettres du dosage, de la posologie et de la durée du traitement.

L'objectif de cette réforme est de renforcer la lutte contre le détournement et l'usage inapproprié de ces médicaments tout en garantissant une délivrance sécurisée aux patients qui en ont réellement besoin.

Source : francebleu.fr

Paxneury et Tuzulby : de nouvelles options pour mieux traiter le TDAH

L'Agence européenne des médicaments (EMA) a recommandé l'autorisation de mise sur le marché de deux traitements destinés aux enfants atteints de trouble du déficit de l'attention avec hyperactivité (TDAH).

Paxneury : un nouvel agoniste alpha-2A

Le Comité des médicaments à usage humain (CHMP) de l'EMA a validé l'efficacité de Paxneury (guanfacine) pour réduire les symptômes du TDAH, notamment l'hyperactivité, l'impulsivité et les troubles de l'attention.

Ce médicament agit en modulant les voies de signalisation cérébrales impliquées dans le TDAH. Il sera disponible sous forme de comprimés à libération prolongée, avec des concentrations allant de 1 mg à 7 mg. Il contient la même substance active qu'Intuniv, mais en dosage plus élevé, et a démontré une bioéquivalence avec ce dernier.

Les effets secondaires graves incluent l'hypotension, la bradycardie, la prise de poids et la syncope. Les effets fréquents sont la somnolence, les céphalées, la fatigue et la sédation.

Tuzulby : une alternative à la Ritaline

L'EMA a également recommandé Tuzulby, un comprimé à mâcher à libération modifiée contenant du chlorhydrate de méthylphénidate, principe actif de la Ritaline. Il agit en inhibant la recapture de la dopamine sans en stimuler la libération, offrant ainsi un effet comparable à celui de la Ritaline.

Tuzulby est formulé pour une administration unique par jour, optimisant l'attention et le comportement sur une longue durée. Il sera disponible en France en comprimés de 20 mg, 30 mg et 40 mg et devra être prescrit sous la supervision d'un spécialiste du TDAH.

Prochaine étape : validation par la Commission européenne

Ces autorisations, bien que validées par l'EMA, doivent encore être approuvées par la Commission européenne avant d'être mises sur le marché.

Source : [Medscape.com](https://www.medscape.com)

DATES À RETENIR



8 et 9 mars 2025

Pharmagora Plus
Paris Porte de Versailles
Le Future de la Pharmacie



11 et 12 avril 2025

13^{ème} Congrès de Pharmacovigilance
École nationale de santé publique
Rabat



9 et 10 mai 2025

11^{ème} Édition du Salon International
de la Parapharmacie, du Paramédical
et du Bien être.
Casablanca



17 mai 2025

25^{ème} Journée Pharmaceutique
Internationale de Casablanca «La Pharmacie au
Maroc vers un modèle innovant et durable»
Hyatt Regency - Casablanca



31 aout au 3 septembre 2025





Cliquez ici
pour en savoir plus



**24^e ÉDITION FORUM
PHARMACEUTIQUE
INTERNATIONAL
FPI.TUNIS.2025**



HEBERGEMENT

30 AVRIL & 1/2 MAI 2025

**L'APPORT DE L'INTELLIGENCE
ARTIFICIELLE DANS LE SECTEUR
PHARMACEUTIQUE**



JOIN US

 www.fpitunis2025.com
 fpitunis2025@cnopt.com

